

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice:10
Présents : 9

DELIBERATION N° 41 -2015

Séance du mercredi 4 novembre 2015

L'an deux mille quinze et le mercredi 4 novembre 2015 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 octobre 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Jean-Pierre NOMIUS

Objet : Voirie communale

Le Maire indique aux membres présents que lors de sa Commission Permanente du 22 septembre 2015, le Conseil Départemental a attribué une subvention concernant les travaux de voirie communale 2015 d'un montant de 16 000 € à notre commune pour un montant subventionnable de 29 090,00€HT. Les secteurs de voirie communale nécessitant des travaux sont :

- Chemin de la Pinée
- Chemin Porchère
- Chemin Bonnardel
- Raccourci des Allauds
- Chemin Serre Ceyla
- Voirie communale du Plan de Lardier

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition du Maire pour la réfection de la voirie communale sur les secteurs sus-cités.

Fait et délibéré, le 4 novembre 2015

Le Maire
Rémi COSTORIER

